

Image not found or type unknown



Mariage et revocation de la donation entre epoux

Par **rosane83**, le **19/03/2016** à **11:21**

rosane 83

bonjour

mon mari à l'intention de m'enlever la donation de l'usufruit de sa maison qui est est notre résidence principale il veut faire un testament devant notaire peut il s'il décède avant moi ses enfants du 1er mariage peuvent tils me mettre dehors du jours au lendemain si dans le testament ce serai stipulé

s'il vous plait rèpondez moi car je ne sais plus quoi faire nous sommes mariés sous le régime de la communauté

merçi de vos conseils

bonne journée